



PRÉFET DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Pôle du foncier agricole

Affaire suivie par :
Laure Messner
Tél. : 01.60.76.33.63
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Compte rendu de la séance du 4 septembre 2018

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 27 août 2018, s'est réunie le 4 septembre 2018, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Monsieur le Préfet.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Florian GIRAUD, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Julie OZENNE, représentant le réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France ;
- M. Denis MAZODIER, représentant l'association « Essonne Nature Environnement » ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Pascal MARTIN représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Ouest (voix consultative) ;

1.2 Pouvoirs

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant le Préfet de l'Essonne, dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre d'agriculture de région Île-de-France, dispose d'un pouvoir de M. François MARAIS, représentant le syndicat des jeunes agriculteurs d'Île-de-France.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France ;
- M. Fabien PIGEON, représentant du Collège des propriétaires agricoles désigné par la chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;

- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- Mme Charlotte BOUCHAUD, représentant l'agence de l'Office National des Forêts interdépartementale Île-de-France Est (voix consultative) ;
- M. Yves HINCELIN, représentant la Chambre des Experts Fonciers de Paris-Île-de-France (voix consultative) ;
- M. Thierry SIROU, représentant de la Fédération Régionale des Coopératives Île-de-France (voix consultative) ;
- Mme Nina FERNANDEZ, représentante de l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France.

2) Invités à titre d'expert

- Mme GUERARD, représentante de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France ;
- Mme Céline PLAT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation des PLU de Forges-les-Bains et de Vauhallan ;
- Mme Chloé HARDOUIN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Souzy-la-Briche et Valpuiseaux ;
- M. Badreddine REKIK, de la direction départementale des territoires de l'Essonne lors de la présentation du PLU de Souzy-la-Briche ;
- M. Henri VACHER et Mme Laure MESSNER, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. Yves RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- Compte rendu et fonctionnement de la commission : les comptes rendus de la séance du 19 juin 2018 est validé à l'unanimité ;
- Etude du dossier de PLU de la commune de Forges-les-Bains ;
- Etude du dossier de PLU de la commune de Vauhallan ;
- Etude du dossier de PLU de la commune de Souzy-la-Briche ;
- Etude du dossier de PLU de la commune de Valpuiseaux ;
- Etude de la délibération du Conseil Municipal de Milly-la-Forêt sur le projet situé au «Clos d'eau» ;
- Présentation du suivi des remarques portées par les membres de la CDPENAF dans deux PLU approuvés.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Forges-les-Bains: Mmes Marie LESPERT CHARBRIER, Maire de Forges-les-Bains et Carole LANGLET ODIENNE, adjointe en charge de l'Urbanisme et M. Ludovic VRIGNON du bureau d'études SIAM ;
- PLU de Vauhallan : M. François HILLION, Maire de Vauhallan ; M. Rodolphe AUBERT, secrétaire général de la mairie et M. Philippe AVICE du bureau d'étude Cabinet Avice architecte-urbaniste ;
- PLU de Souzy-la-Briche : M. Christian GOURIN, Maire de Souzy-la-Briche et M. Christophe LETHROSNE, premier adjoint du Maire de Souzy-la-Briche ;
- PLU de Valpuiseaux : M. Jean PERTHUIS, Maire de Valpuiseaux et M. Matthieu CATHELIN du bureau d'étude Conseil Développement Habitat Urbanisme.

À Évry, le **25 SEP. 2018**

Le président de la CDPENAF,


YVES RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>